

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT  
L'ENTRETIEN ET LA GESTION  
DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE

S.M.A.P.E.  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SMAPE  
SEANCE DU 26 JANVIER 2026

Délibération n°2026.01.01

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A LA FCOL POUR LA GESTION DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE A SAINT-YRIEIX : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - EXERCICE 2024**

Le VINGT SIX JANVIER de L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 09h30, les membres du COMITE SYNDICAL se sont réunis au siège 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 13 janvier 2026

Secrétaire de séance : Gérard DEZIER

Membre en exercice : 12

Nombre présents : 9

Nombre de pouvoir : 0

Nombre d'excusés : 3

**MEMBRES PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME :**

Séverine CHEMINADE, Jean-Jacques FOURNIE, Patrick ROUX, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET,

**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE :**

Célia HELION, François NEBOUT, Fatna ZIAD, Thibaut SIMONIN,

**EXCUSES**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME :**

Mathieu LABROUSSE, Hassane ZIAT,

**DEPARTEMENT DE LA CHARENTE :**

Stéphanie GARCIA,

**SUPPLEANTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME :**

Patrick BOURGOIN est remplacé par Patrick ROUX

Valérie DUBOIS est remplacée par Séverine CHEMINADE

**COMITE SYNDICAL DU SMAPE DU 26 JANVIER 2026**

**DELIBERATION  
N°2026.01.01**

Rapporteur : Jean-Jacques FOURNIE

**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC A LA FCOL POUR LA GESTION DU PLAN D'EAU DE LA GRANDE PRAIRIE A SAINT-YRIEIX : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE - EXERCICE 2024**

Par convention de délégation de service public signée le 29 décembre 2023, la gestion du plan d'eau de la Grande Prairie de Saint-Yrieix sur Charente a été confiée à la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (F.C.O.L.) jusqu'au 31 décembre 2027.

Au niveau du compte de résultat, le total des charges 2024 s'est élevé à 431 636 € (434 805 € en 2023) et le total des produits à 433 145 € (428 839 € en 2023). Il se dégage un solde positif de 1 509 € pour 2024, en amélioration par rapport aux précédents exercices où le résultat était négatif.

On note une augmentation des produits liés à l'hébergement, malgré un total de nuitées inférieur à l'année dernière, grâce à une hausse des recettes liées à la location de la salle de réunion pour l'organisation de formations professionnelles. On observe toutefois une baisse des recettes liées aux activités sportives malgré une augmentation des séances réalisées, en lien avec une augmentation des groupes et des familles.

Du côté des charges, on note une diminution des dépenses liées à l'énergie, en lien avec la baisse des tarifs d'électricité et un changement de périmètre de la concession qui ne comprend plus la maison Bernard. Ainsi l'augmentation des recettes liées à l'hébergement, de la dotation du contrat de concession de service public ainsi que la baisse des dépenses telles que celles liées à la fourniture d'énergie et, à l'entretien du matériel expliquent le léger excédent du compte de résultat.

Comme annoncé en 2023, il y a eu une évolution au sein des équipes du plan d'eau, notamment le départ de deux salariés éducateurs sportifs.

Ainsi, ont été recrutés deux animateurs sportifs qui, durant toute l'année ont suivi diverses formations.

Par ailleurs, au cours de la période de formation des animateurs recrutés, la base de voile a dû faire appel, cette année encore, à des contrats à durée déterminée et à des prestations de services pour l'encadrement de nombreux d'activités, notamment les cycles scolaires de voile et de VTT.

Aussi, dans l'équipe des agents de service, la FCOL a dû procéder, pratiquement toute l'année, à des remplacements en raison de nombreux arrêts maladie des personnels d'entretien.

Cependant, malgré les événements évoqués ci-dessus, sans trop d'écart notables par rapport aux années précédentes, le cahier des charges a été respecté en 2024, notamment : la gestion des équipements, du personnel, l'organisation et la promotion d'activités nautiques et autres activités sportives sous toutes les formes et pour tous, l'organisation des activités liées à l'hébergement, la médiation, l'accueil du public sur le plan d'eau,...

La FCOL alerte toutefois sur les conditions de réalisation des actions de médiation et sur la nécessité pour le syndicat mixte pour l'aménagement, l'entretien et la gestion du plan d'eau (SMAPE) de réaliser un certain nombre de travaux, la vétusté des locaux de la base de voile influant sur les conditions d'accueil des publics et sur les possibilités de développement des activités.

Vu l'article 23 de la convention de délégation de service public prévoyant la présentation d'un compte-rendu annuel,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 26 janvier 2026,

**Je vous propose :**

**DE PRENDRE ACTE** du rapport annuel de la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques (FCOL), délégataire du service public de la gestion du plan d'eau de la Grande Prairie de Saint-Yrieix sur Charente pour l'exercice 2024.

<b>Pour : 9</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE LE COMITE SYNDICAL DU SMAPE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20260126-2026\_01\_01s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026

Publication : 29/01/2026



**14 rue Marcel Paul- CS 60021  
16023 ANGOULEME CEDEX  
Tel : 05 45 95 18 89  
Fax : 05 45 95 28 21  
Mail : [assoc.fol16@ac-poitiers.fr](mailto:assoc.fol16@ac-poitiers.fr)**

## **RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

### **De la DSP**

**du Plan d'Eau de la Grande Prairie  
Saint Yrieix / Charente**

**Année de référence : 2024  
Présenté en 2025**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20260126-2026\_01\_01s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026

Publication : 29/01/2026

## SOMMAIRE

### **I - Comptes de résultat 2022 à 2024 et prévisionnel 2025**

### **II – Analyse de la gestion du plan d'eau**

### **III – Fréquentation**

#### **1/ Activités**

- a/ Nombre de séances par activité**
- b/ Publics accueillis**

#### **2/ Structure d'hébergement**

#### **3/ Autres activités**

- a/ Grandes manifestations**
- b/ L'été actif**

### **IV - Médiation**

### **V - Investissements et travaux**

#### **1/ A la charge du concédant**

#### **2/ A la charge du concessionnaire**

### **VI – Personnel**

\*\*\*\*\*

## I – Comptes de résultat DSP plan d'eau 2022/2024

CHARGES		Réal. 2022	Réal. 2023	Réal. 2024	Prev. 2025
604 100	Prestations de services	15 755 €	28 085 €	12 736 €	15 000 €
606 110	Fournitures ext. EDF, GDF, EAU	6 860 €	10 064 €	6 182 €	9 000 €
606 310	Produits d'entretien	2 492 €	3 429 €	1 870 €	3 000 €
606 320	Petit matériel	4 444 €	2 949 €	3 780 €	6 300 €
606 400	Fournitures de bureau	2 997 €	6 507 €	5 317 €	5 000 €
606 610	Combustibles	10 380 €	13 421 €	6 114 €	10 000 €
606 620	Carburant	895 €	971 €	1 122 €	1 500 €
606 800	Denrées alimentaires	25 646 €	27 244 €	33 457 €	34 000 €
606 810	Frais Medic. Non Remboursables		124 €		200
606 850	Fournitures éducatives				500 €
607 000	Achats pour cession				
611 100	Redevances centre accueil	53 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
613 580	Locations diverses				300
615 500	Entretien matériel mobilier	8 963 €	7 038 €	1 684 €	8 000 €
616 800	Assurances FOL	6 724 €	6 411 €	6 962 €	7 500 €
618 100	Documentation générale		26 €		500 €
618 510	Formation du personnel	527 €	1 038 €	844 €	1 500 €
618 550	Formation animateur			131 €	
621 400	Personnel prêté à l'association	19 816 €	9 083 €		
623 100	Publicité propagande	193 €	88 €	178 €	700 €
623 800	Récompenses dons		138 €	100 €	200 €
624 800	Déplacements usagers		80 €	587 €	700 €
625 160	Déplacements permanents	375 €	244 €	334 €	400
626 300	Machine affranchir	55 €	63 €	40 €	150 €
626 500	Téléphone	2 580 €	2 353 €	2 766 €	3 000 €
627 800	Frais bancaires	12 €	32 €	14 €	100 €
628 150	Cotisations extérieures	110 €	80 €		
628 153	Blanchissage	977 €	5 120 €	7 314 €	8 000 €
631 100	Taxes sur salaires	15 864 €	14 205 €	16 341 €	15 450 €
633 300	Format. Prof. Continue org.	2 249 €	2 163 €	2 422 €	2 000 €
633 410	Logement charges patronales	796 €	811 €	908 €	1 000 €
637 800	Taxes diverses	2 049 €	2 368 €	2 567 €	2 800 €
641 100	Salaires	176 864 €	180 296 €	201 892 €	200 500 €
645 100	Cotisations URSSAF	39 214 €	40 274 €	42 239 €	40 000 €
645 220	Complémentaire santé	1 548 €	1 573 €	1 715 €	2 000 €
645 300	Cotisations retraite	11 699 €	12 318 €	13 152 €	13 000 €
647 200	Charges sociales (CE)	1 769 €	1 802 €	2 018 €	1 800 €
647 500	Médecine du travail				400 €
981 120	Dotation amortissements	4 118 €	4 407 €	6 850 €	7 000 €
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>418 969 €</b>	<b>434 805 €</b>	<b>431 636 €</b>	<b>451 500 €</b>

PRODUITS		Réal. 2022	Réal. 2023	Réal. 2024	Prev. 2024
706000	Participations diverses	3 777 €	4 036 €	19 444 €	8000
706 001	Participat. div. Héberg.	51 224 €	69 090 €	75 504 €	79 000 €
706 002	Participat. div. Voile-CVA	14 283 €	14 113 €	12 400 €	17 000 €
706 100	Participat. div. SMAPE	285 000 €	285 000 €	291 000 €	291 000 €
707 100	Produits de cession		11 €	400 €	1500
708 888	Produits Div-Secretariat		30 €	17 €	
757 130	Licences Diverses		360 €		
708 350	Prest. Serv. Location mat.	62 646 €	56 199 €	34 380 €	55 000 €
748 801	Subv. Diverses				
778 000	Cessions sur immob.				
791 200	Transfert charges exploit.				
	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>416 930 €</b>	<b>428 839 €</b>	<b>433 145 €</b>	<b>451 500 €</b>
	<b>SOLDE</b>	<b>-2 039 €</b>	<b>-5 966 €</b>	<b>1 509 €</b>	<b>- €</b>

\*Compte de résultat sans les centimes.

La situation globale du compte de résultat révèle un léger excédent de l'exercice malgré une augmentation de la masse salariale.

Ce résultat s'explique par la variation significative de certains postes de dépenses et de l'évolution de certaines recettes.

### Les évolutions significatives du compte de résultat

#### En charges :

Les dépenses liées à l'énergie (combustibles compris) ont connu une baisse en 2024 par rapport à l'exercice précédent, conséquence de la baisse périodique des tarifs et surtout du fait que les dépenses énergétiques de la maison Bernard ne font plus partie de l'exercice comptable de la concession de service public.

Tout comme c'était le cas de l'exercice précédent, les dépenses liées au blanchissage ont encore augmentées en 2024. Le prestataire augmente régulièrement ses tarifs et pour l'instant, nous n'avons pas encore trouvé mieux en terme de rapport qualité de prestation, prix.

Les dépenses liées au poste des denrées alimentaires ont connu une augmentation du simple fait qu'il y a eu plus de commande de repas que lors de l'exercice précédent.

Bien que l'entretien des bateaux, moteurs et VTT pèse habituellement dans le poste d'entretien de matériel, il a été en baisse en 2024 à cause de l'acquisition de nouveaux bateaux de sécurité, de moteurs et d'une dizaine de VTT pour renforcer le parc.

La masse salariale a connu, quant à elle, une augmentation principalement à cause des indemnités de licenciement pour inaptitude que nous avons dû verser à l'une de nos femmes de service que nous n'avons pas pu reclasser après qu'elle ait été déclarée inapte à son poste.

L'augmentation de la masse salariale s'explique également en partie par le recours à des CDD pendant la période où nos nouvelles recrues étaient en formation..

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20260126-2026\_01\_01s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026

Publication : 29/01/2026

## En produits :

On note une augmentation des produits liés à l'hébergement, malgré un total de nuitées inférieur à l'année dernière. Cette situation s'explique par une hausse des recettes liées à la location de la salle de réunion.

En effet, la Ligue de l'enseignement Nouvelle Aquitaine occupe souvent les locaux de la base de voile pour y dispenser des cours de formations professionnelles. Cette demande génère donc des recettes en hausse par rapport à l'état de la demande d'utilisation de la salle de réunion les années précédentes.

Nous enregistrons pour cet exercice une baisse des recettes liées aux activités sportives malgré une augmentation des séances réalisées (conférence graphique page 9). Cette situation s'explique par le fait que les pratiquants occasionnels ont été souvent en groupe. Par exemple, il y a moins de recettes avec une famille ou un groupe de 3 personnes qui vient louer un canoë 3 places qu'un groupe de 3 personnes qui louent un support chacun. Cette baisse de recettes avec une augmentation des séances réalisées s'explique également par une pratique plus régulière des adhérents qui pratiquent plus souvent.

Somme toute, l'augmentation des recettes liées à l'hébergement, de la dotation du contrat concession de service public ainsi que la baisse des dépenses telles que celles liées à la fourniture d'énergie, à l'entretien de matériel expliquent le léger excédent du compte.

## II – Analyse de la gestion du plan d'eau :

Nous avons annoncé en 2023 une évolution au sein des équipes du plan d'eau, notamment le départ de deux salariés éducateurs sportifs. Après avoir géré la saison 2023 de bout en bout en sollicitant d'anciens moniteurs retraités et en ayant recours à des prestations de service, l'année 2024 a été consacrée à la reconstruction de l'équipe de moniteurs.

Ainsi, nous avons recruté deux animateurs sportifs qui, durant toute l'année ont suivi diverses formations afin d'acquérir des compétences et diplômes nécessaires à l'encadrement des activités notamment les activités de voile mais pas que.

Même si aujourd'hui ils sont diplômés, opérationnels et compétents pour les missions qui leur sont confiées, un plan de formation a été défini afin de leur proposer une formation continue qui favoriserait leur montée en compétences et, par conséquent, l'amélioration de la qualité des prestations proposées au public.

Par ailleurs, pendant la période qui a été nécessaire pour la formation, la base de voile a dû faire appel, cette année encore, à des contrats à durée déterminée et à des prestations de services pour l'encadrement de nombreux d'activités, notamment les cycles scolaires de voile et de VTT.

Aussi, dans l'équipe des agents de service, nous avons dû procéder, pratiquement toute l'année, à des remplacements à cause de nombreux arrêts maladie des personnels d'entretien.

Cependant, malgré les événements évoqués ci-dessus, sans trop d'écart notable par rapport aux années précédentes, le cahier des charges a été respecté en 2024, notamment : la gestion des équipements, du personnel, l'organisation et la promotion d'activités nautiques et autres activités sportives sous toutes les formes et pour tous, l'organisation des activités liées à l'hébergement, la médiation, l'accueil du public sur le plan d'eau,...

016-251602223-20260126-2026\_01\_01s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026

Publication : 29/01/2026

La FCOL est en charge de la gestion administrative et financière de la base de voile. Elle assure le lien avec les administrations et gère la communication nécessaire envers le public et les institutions.

➤ Organisation et promotion des activités

-Les supports proposés : dériveurs, planche à voile, catamaran, canoë-kayk, paddle. Les modalités de pratique sont les suivantes : cours particuliers, stages collectifs, pour débutants ou confirmés et pratique libre en loisir pour les initiés (adhérents ou pratiquants occasionnels).

-Accueil des classes pour les **cycles** de voile et VTT scolaires

-Pratiques de la voile en loisirs et en compétition au sein du club de voile résident. Les activités sont encadrées par des animateurs sportifs qualifiés.

Le public accueilli est composé de scolaires, de colonies de vacances, d'individuels réguliers ou occasionnels, centres de loisirs, associations de toute nature, entreprises.

➤ La gestion administrative : Gestion du personnel, tenue des budgets, tenue des plannings, organisation des activités, relations avec les partenaires, les administrations, les services techniques et les élus, communication avec les média, le grand public, gestion du site internet et des réseaux sociaux.

➤ L'entretien courant de la base de voile : Suivi de l'état des bâtiments et du matériel en lien avec les services techniques, petites réparations.

\*Remarque : La vétusté du bâtiment commence à avoir un impact sur la qualité et le nombre de prestations que nous proposons.

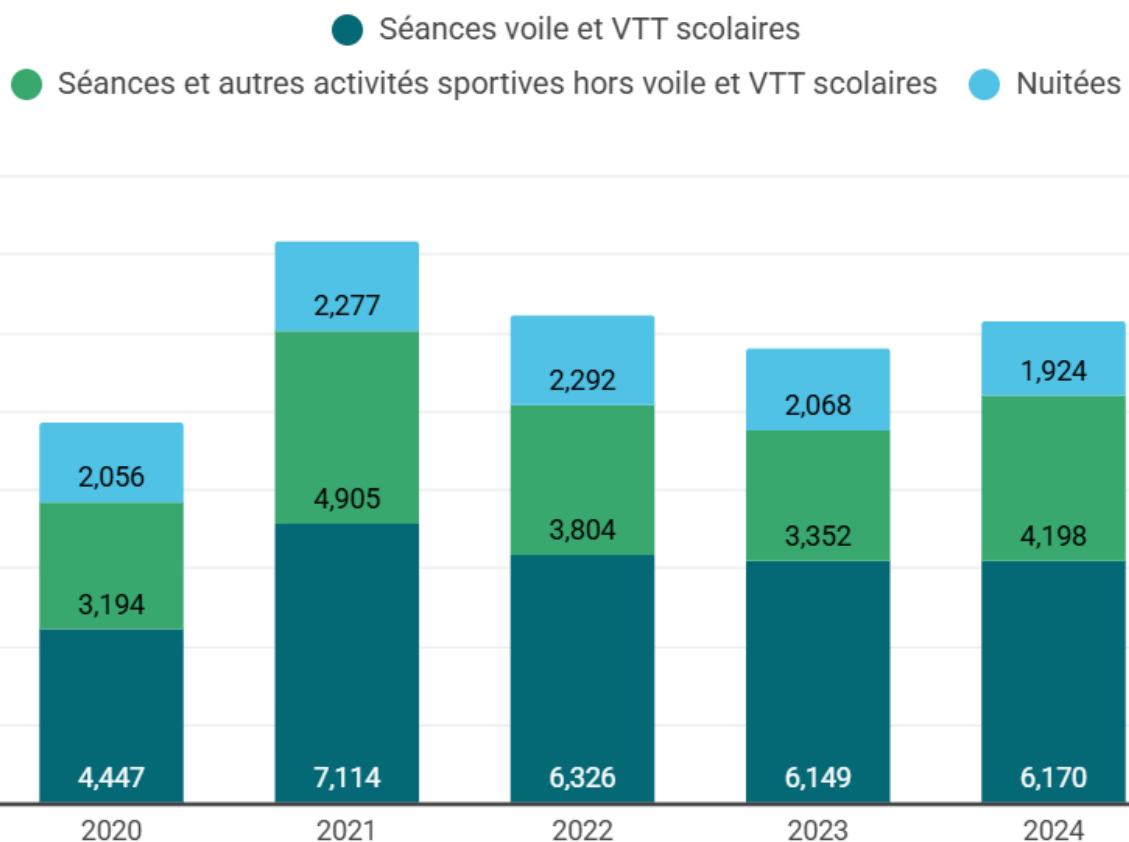
• **Réalisation des objectifs définis dans la concession de service public :**

Une nouvelle convention de concession de service public pour la gestion du plan d'eau a été signée en 2024 pour une durée de 4 ans. Cette nouvelle concession impose la réalisation des quotas suivants :

- Un minimum de 4200 séances en voile et VTT scolaires
- Un minimum de 3500 séances de navigation et autres activités sportives hors voile et VTT scolaires
- Un minimum de 1000 nuitées contre 2000 nuitées dans la précédente concession. Cette évolution étant due au retrait de la Maison Bernard dans la concession de service public.

- Comparatifs des réalisations 2020 à 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Séances voile et VTT scolaires</b>	4 447	7 114	6 326	6149	6170
<b>Séances et autres activités sportives hors voile et VTT scolaires</b>	3 194	4 905	3 804	3352	4198
<b>Nuitées</b>	2 056	2 277	2 292	2 068	1 924



#### -Cycles scolaires VTT et Voile :

On peut observer que le nombre de séances scolaires réalisées équivaut sensiblement aux réalisations des deux années précédentes.

Il faut cependant noter que 8 créneaux en voile, équivalant à 200 séances, et 4 créneaux en VTT, équivalant à 80 séances, ont été annulés à l'initiative des classes programmées. À la situation précédente, il faut ajouter qu'en automne, à cause du changement de planning des écoles, nous n'avons pas reçu de classes les mercredis (2 en voile et une en VTT) comme cela était le cas les années précédentes. Cela représente environ 1080 séances en moins sur cette prestation.

Les écoles ayant participé aux cycles scolaires sont :

**Printemps 2024 (27 classes) :**

**Cycle de voile :**

Angoulême Ronsard  
Angoulême Jules Ferry 2  
Vindelle  
Angoulême F. Buisson  
Angoulême Cez Renoir  
Nersac  
Soyaux J. Monnet  
Soyaux E. Herriot  
Soyaux J. Moulin  
La couronne 1 et 2  
Enfant Jésus Angoulême  
Roulet 1 et 2  
Linars  
Saint Paul  
Gond Pontouvre le Treuil  
Angoulême Victor Hugo

**Automne 2024 (24 classes)**

**Cycle de voile**

Saint Yrieix N. Vanier1 et 2  
La Couronne 1 et 2  
Angoulême V. Hugo  
Angoulême R. Defarge  
Nersac  
Angoulême Condorcet  
Fléac A. Daudet  
Mouthiers  
Vindelle  
Angoulême P. Bert  
Saint Yrieix C. Roy  
Puymoyen  
Pereuil  
Angoulême Ronsard

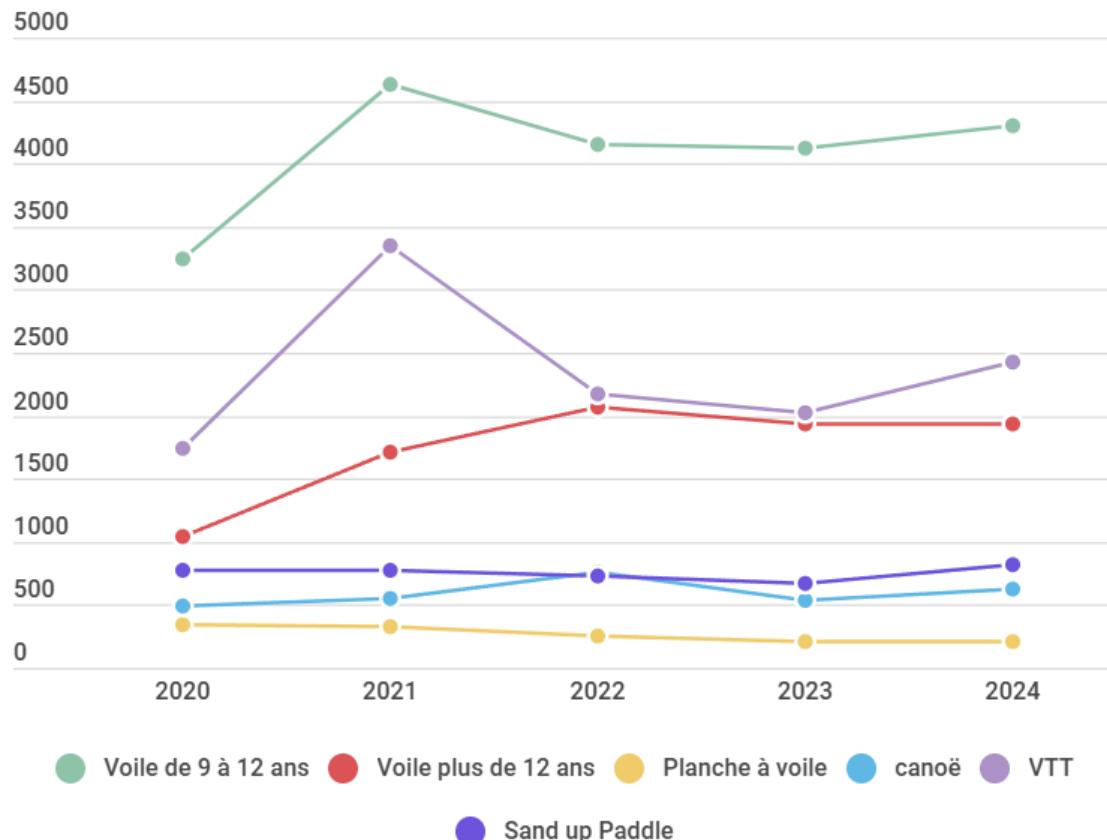
**Cycle VTT**

Vars  
Soyaux J. Monnet  
La Couronne 3  
Angoulême Marie Curie  
Gond Pontouvre le Treuil  
Vindelle  
Nersac  
Linars  
Angoulême J. Ferry

### III – FRÉQUENTATION

#### 1/ Activités :

##### a. Nombre de séances par activité



La fréquentation reste sensiblement la même qu'en 2023 avec une sensible augmentation de la pratique du paddle qui est de plus en plus demandé notamment pendant l'été, que ce soit par des pratiquants occasionnels individuels ou par des groupes (centres de loisirs, colonies de vacances,...).

L'évolution des séances en VTT en 2024 par rapport à 2023 peut également être mentionnée et est la conséquence de quelques stages de « Savoir rouler à vélo » que nous avons pu proposer avec l'arrivée des nouveaux salariés et surtout le fait qu'ils aient pu suivre une formation leur permettant de réaliser ce type de stage.

Comme chaque année, nous avons organisé en 2024 deux journées portes ouvertes au mois de juin. Ces journées étaient l'occasion de présenter au grand public les activités proposées à la base de voile. Au cours de ces deux journées, un peu moins de 200 personnes ont pu bénéficier gratuitement d'un prêt de matériel, de baptêmes en bateau pour les familles et d'initiations en voile, canoë-kayak et paddle. Cette opération a été encadrée par les salariés animateurs sportifs de la base de voile et les bénévoles du club de voile.

**b. Publics accueillis :**

	2020	2021	2022	2023	2024
Adhérents individuels	117	131	111	74	110
Pratiquants occasionnels individuels	312	275	257	203	391
Scolaires primaires (nbre d'enfants)	675	1 295	1 204	1234	1133
Ecole primaires	27	54	54	54	52
Scolaires secondaires (nbre de groupes)	12	17	10	11	10
Etablissements scolaires secondaires	3	4	5	5	6
Associations (nbre de groupe)	14	217	237	191	214
Associations	14	21	31	28	27
Total associations + groupes scolaires	36	92	90	87	85

Les adhésions individuelles sont constituées de pratiquants réguliers et de personnes présentes uniquement lors de stages.

**2/ Structure d'hébergement :**

- L'organisation de l'hébergement :

Comme mentionné dans l'introduction, la maison Bernard a été retirée de la concession de service public. Seul l'hébergement à la base de voile composé de 7 chambres et d'une quarantaine de couchages fait l'objet de compte rendu dans ce rapport. La base de voile n'étant toujours pas dotée d'équipements aux normes pour les opérations de cuisine, la restauration des groupes est assurée par un prestataire extérieur.

Nous hébergeons des colonies de vacances, des centres de loisirs, des établissements scolaires, des associations .

**\*Les usagers des hébergements en 2024 :**

DÉPARTEMENTS DE PROVENANCE	STRUCTURES ACCUEILLIES
Charente	Angoulême Natation Artistique , ASPIC, AHI'O MAI, Ecole le Cormier, Festival de Confolens, Ruffec football club, Ligue de l'enseignement Nouvelle Aquitaine, Comité de Jumelage de Champniers, Ecole Célestin Freinet
Meurthe-et-Moselle.	Lorraine Gym
Seine Maritime	Rouen Triathlon
Hautes-Pyrénées	Cité Scolaire René Billères, Lycée Victor Duruy
Deux-Sèvres	Cercle des nageurs de Niort
Charente Maritime	Collège Notre Dame de Nazareth
Val-de-Marne	Collège Alfred Sisley
Corrèze	Union Sportive Usseloise
Cantal	Association Familles rurales, CSC d'Arpajon-Sur-Cère

-Les locaux de la base de voile comprennent une salle polyvalente qui est louée aux associations pour des réunions et rencontres de tout genre. Une salle annexe, plus petite, est également utilisée pour les mêmes besoins.

Même si ces salles ne sont pas occupées tous les jours de l'année, nous enregistrons des périodes de forte demande qui nécessiterait, comme demandé ultérieurement, la mise à disposition de l'ancienne maison d'accueil afin de répondre à davantage de demandes.

	2020	2021	2022	2023	2024
Jours de fonctionnement	131	154	232	230	148
Associations utilisatrices	8	25	51	37	30
Nuitées base de voile	2 056	2 124	2 292	2368	1924
Repas	2 248	2 663	2 664	2510	3537

**-Salle polyvalente de la base de voile :**

Ligue de l'Enseignement Nouvelle Aquitaine (LENA)

USEP 16

UFOLEP16

CREPS de Poitiers

Association Valentin Hauy

ALA-Marche nordique

DSDEN 16

Nordic Charente

Comité des Fêtes de Saint Yrieix

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

UNSS16

CJD Angoulême

Accusé certifié exécutoire

La salle polyvalente est sollicitée par des associations du département de la Charente dans l'immense majorité.

### 3/ Autres activités :

#### a. Grandes manifestations publiques

	2020	2021	2022	2023	2024
<b>Fête des sports, journées portes ouvertes, etc...</b>	5	10	13	12	18

En 2024 le plan d'eau a accueilli 12 manifestations publiques d'importance :

- le Festival Polynésien,
- Les olympiades USEP 16
- ANIMATHLON
- Journée secourisme ASSA
- Journée d'intégration BDE STAPS Angoulême
- CROSS Collège Jules Michelet
- Semaine Olympique USEP16
- Course d'orientation sur le site du plan d'eau (CHARENTE ORIENTATION FEUILLADE)
- Nuit des étoiles (ASTROCLUB Charentais)
- Journée savoir rouler UFOLEP
- 2 journées portes ouvertes de la base de voile,
- Une régate dériveur plans d'eau intérieurs ;
- Une régate interligues voile radiocommandée
- Beach soccer (OFCR OLYMPIQUE FOOTBALL)
- Raid des Lycées-UNSS16
- Journée d'intégration-UNSS16
- Ateliers sportifs-UNSS16
- Jeux des collèges-UNSS16

Le club de voile a organisé une dizaine de régates au cours de la saison.

La base de voile accompagne toutes les manifestations qui se déroulent au plan d'eau.

Le personnel de la base de voile est toujours mis à contribution pour aider les organisateurs des manifestations. Nous mettons également à disposition des organisateurs, parfois à titre gracieux du matériel dont ils ont besoin et nous jouons un rôle de coordinateur entre les porteurs de projets de manifestations, les autres acteurs installés sur le plan d'eau et les institutions.

Notre rôle est prépondérant et il est important d'avoir les ressources suffisantes pour améliorer notre contribution à ces événements qui mettent en valeur le site du plan d'eau.

#### b. L'Eté Actif du plan d'eau :

Financé hors CSP par le Grand Angoulême, le Département et la C.A.F., cette opération permet chaque été à de nombreux charentais de découvrir et de pratiquer GRATUITEMENT, de nombreuses activités sportives et culturelles sur le plan d'eau de Saint Yrieix.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
016-251802223-20260128-2026\_01\_01s-DE  
Un compte rendu d'activité spécifique à cette opération est adressé chaque année aux financeurs exécutifs

	2020	2021	2022	2023	2024
<i>Participants aux ateliers</i>	2 048	3 082	2 678	2860	2372
<i>Participants non payants aux spectacles de cirque</i>	1 495	1 023	1 933	1527	1529
<b>TOTAL</b>	3 543	4 105	4 611	4387	3901
<i>Nbre d'associations bénéficiaires</i>	20	18	10	10	10

L'Eté actif et solidaire 2024 a été une édition avec son lot de surprises notamment une baisse de participation due à l'annulation d'une bonne partie des séances d'activités proposées. L'annulation de près de 80 séances fait suite au départ du saisonnier éducateur sportif du Département après 3 jours de fonction pour des raisons de santé. Un remplaçant n'ayant pas été trouvé dans l'immédiat, nous avons dû annuler les créneaux d'activités dont il était en charge.

Malgré cet incident, l'été actif et solidaire du plan d'eau demeure l'un des plus fréquentés du Département cette année.

#### **IV – MÉDIATION**

Le plan d'eau de la grande prairie de St Yrieix, avec sa situation géographique et un accès gratuit permet à des publics variés de pratiquer des activités de plein air au cœur de l'agglomération du Grand Angoulême.

La médiation organisée dans le cadre de la CSP par la FCOL devrait permettre aux personnes de vivre cette mixité sociale dans un climat apaisé au bénéfice de tous.

CEPENDANT ...

Depuis quelques années maintenant, le plan d'eau ne bénéficie plus que du financement d'un seul médiateur, au lieu d'une équipe qui pouvait atteindre six personnes pendant l'été.

Par conséquent, il devient difficile, voire impossible d'assurer les missions de prévention qui incombent véritablement aux médiateurs(trices). Le salarié présent actuellement ne peut que réagir aux incivilités et gérer les conflits, de manière incomplète, et il ne peut pas être partout. De ce fait, les missions de médiation incombent parfois aux autres personnels du site au détriment de leurs missions initiales et nous oblige à faire de plus en plus souvent appel aux services de la police municipale ou nationale.

En 2024, les actes auxquels on a eu à faire face le plus sont :

- Les chiens non tenus en laisse
- Utilisation d'engins à moteur sur le plan d'eau (voitures, motos,...)
- Déjection d'animaux laissées sur place
- Bouteilles d'alcool cassées autour du plan d'eau

Somme toute et comme évoqué à plusieurs occasions, il est impératif de réexaminer les conditions de médiation en mettant en place une équipe dédiée qui pourra assurer correctement les missions.

## **V – INVESTISSEMENT ET TRAVAUX**

### **a. À la charge du concédant :**

La base de voile ayant été construite en 1980, la vétusté commence à influer sur les conditions d'accueil et de pratique du public et, là encore, nous pénalise pour accueillir de nouveaux publics et développer de nouvelles activités.

Depuis 2019, quelques travaux de remise aux normes rendus obligatoires par des commissions de sécurité, dont l'installation d'une porte sur le local des moteurs des bateaux de sécurité ont été réalisés. Cependant, le reste des bâtiments continue à se dégrader et il reste à faire en urgence, listés ci-dessous, de manière non exhaustive, les travaux et les investissements les plus importants :

#### A la base de voile :

- Étanchéité local moteurs
- Réparation de la porte en bois de la voilerie
- Révision du système d'alarme incendie
- Entretien des berges du plan d'eau (création d'une cassure dangereuse)
- Entretien des chemins de VTT
- Entretien du Bike Park
- Rafraîchissement des locaux de la base de voile (salle polyvalente, hall d'entrée en priorité).
- Installation d'un treuil pour la manutention des moteurs

#### Propositions d'investissements :

Installation d'un support fixe pour vidéoprojecteur dans la salle de réunion.

Remplacement progressif du mobilier dans les chambres de la base de voile..

Renouvellement des installations sanitaires

#### **Installation de la climatisation dans les chambres**

**Installation de cabines vestiaires** à l'extérieur de la base de voile (pour permettre d'accueillir des pratiquants lorsque nous avons les scolaires en activité)

### **b. À la charge du concessionnaire**

Pour notre part et pour continuer d'offrir les meilleures prestations aux personnes fréquentant la base de voile nous avons réalisé depuis 2019 les investissements suivants :

Investissements	Quantité	Prix unitaire	Total
Paddles durs	6	400	2 400
paddles gonflables	9	80	720
Paddles géants	2	150	300
Catamarans	4	500	2 000
Caravelle + remorque	1	1 500	1 500
VTT	10	520	5 200
VTT	5	469	2345
VTT	4	499	1996
VTT	3	380	1140
Voiles pico	20	260	5 200
Gilets de sauvetage	10	50	500
Karcher	2	260	520
Planche à voile	4	800	3 200
Moteurs de bateaux	2	4386	8772
Bateau de sécurité	2	4000	8000
<b>TOTAL</b>			<b>43 793€</b>

Nous envisageons d'importants investissements sur du matériel notamment le renouvellement d'une flotte de bateaux vieillissants à compter de l'été 2025.

## VI – PERSONNEL

Comme évoqué plus haut, il y a eu du changement dans l'équipe du personnel de la base de voile en début d'année 2023. Nous avons donc recruté des animateurs sportifs en 2024.

A ce jour, l'équipe est constituée des effectifs suivants :

- 1 directeur
  - 3 animateurs (éducateurs sportifs)
  - 1 médiateur
  - 2 personnels de service (ménage et service)
- Tous en C.D.I.
- 3 moniteurs de voile en CDD

Afin de répondre aux exigences des taux d'encadrement en voile, tous les moniteurs se sont occupés de la voile, ce qui nous a amené à faire appel aux services du comité Départemental de cyclisme (CDC) pour assurer les séances de VTT (cycles scolaires) prévues dans le cadre de la CSP. Le CDC a également encadré toutes les séances VTT de la base de voile pendant l'été.

L'été, la base a recruté en CDD :

- 1 poste en secrétariat / accueil
- 2 personnels de service (ménage/service)

De plus cette équipe bénéficie du concours de l'ensemble du personnel administratif de la FCOL : gestionnaire, secrétariat, comptabilité ainsi que de la participation active, efficace et bénévole de plusieurs administrateurs de la FCOL.

016-251602223-20260126-2026\_01\_01s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026  
Publication : 29/01/2026



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-251602223-20260126-2026\_01\_01s-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2026

Publication : 29/01/2026